



République Française

DIRECTION VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CCAS – SERVICE PERSONNES AGEES

TEL. 05.53.64.19.32 – FAX 05.53.64.75.27

MAIL : chasteau@mairie-marmande.fr

Nos réf. : MC/TC/MG/PM – 2017/165

Affaire suivie par Mr Thierry CHASTEAU

Objet : Inscription des personnes vulnérables sur le registre tenu par le Maire

Marmande, le 9 Juin 2017

Mesdames, Messieurs,

En application de la loi du 30 Juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées (Décret n°2004-926 du 1^{er} Septembre 2004), le Maire a obligation d'instituer un registre nominatif des personnes suivantes :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, par le Préfet.

Dans le cadre de l'exercice de vos missions, qui vous mettent en contact avec des personnes vulnérables, je vous demande de bien vouloir les inciter à s'inscrire sur la liste en retournant, l'un des deux formulaires annexés (demande d'inscription sur le registre nominatif ou demande d'inscription par un tiers) dûment complétés au Centre Communal d'Action Sociale, 19/21 rue Fourton- 47200 MARMANDE. Les inscriptions peuvent se faire dès aujourd'hui et se poursuivre tout au long de l'année.

De même, pour les personnes le désirant il est possible de s'inscrire au « Fil Citoyen », dispositif permettant d'être alerté par téléphone, SMS, mail, en cas de déclenchement de plan d'urgence (Canicule, Grand Froid,...) par le Préfet. Pour cela, il convient de renseigner l'imprimé complémentaire, intitulé « Fil Citoyen ».

.../...

Centre Communal d'Action Sociale

PÔLE SOCIAL

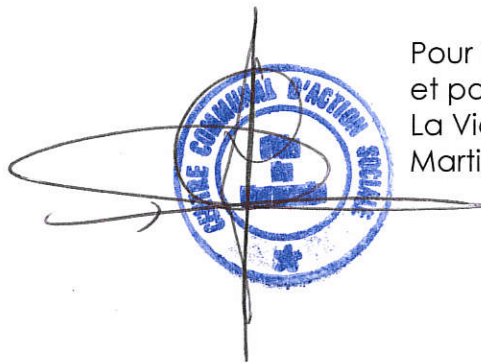
19-21, rue Fourton - 47207 MARMANDE CEDEX - Tél. 05 53 64 19 32 - Fax 05 53 64 75 27

Pour les personnes déjà inscrites, il suffira à celles-ci de nous faire part de leurs éventuels changements (adresse, téléphone, personnes à contacter,.....).

Des formulaires complémentaires sont à votre disposition auprès de l'accueil du CCAS ou pourront être adressés sur simple demande de votre part.

Comptant sur votre coopération,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pour le Président
et par délégation de signature,
La Vice-Présidente du CCAS,
Martine CALZAVARA